



LES GODILLOTS DE NOUAILLÉ

34 rue de l'abbaye – 86340 – NOUAILLE MAUPERTUIS

Téléphone : 05 49 55 43 56 ou 06 02 50 57 64

SAISON 2024/2025

Fiche d'adhésion

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : ..

.....

Téléphone fixe *: Portable *:.....

(Les numéros de téléphone figureront sur la liste des adhérents)

Adresse mail : (lettres minuscules) :

: j'accepte de recevoir des informations de la FFRP

: j'accepte de recevoir des informations des partenaires de la FFRP

: j'autorise l'association à utiliser tout document audiovisuel sur lequel

j'apparaîtrai, réalisé pendant nos activités, dans un but de promotion du club

Montant de l'adhésion: Licence (avec assurance IRA)+adhésion au club : **42€**

Adhésion au club seule: 22€ (pour les personnes licenciées dans un autre club. Joindre copie de la licence)

: Abonnement «Passion Rando» (facultatif) : **10€**

Total

Chèque

Espèces

Par défaut, l'association souscrit une assurance IRA (individuelle avec Responsabilité civile et accident) qui couvre la pratique des activités de randonnée pédestre et de loisirs de pleine nature à l'exclusion :

- de parcours de randonnées glaciaires, de via ferrata et corda, de canyons aquatiques, tout parcours exigeant l'utilisation d'un matériel de sécurité à l'alpinisme, l'utilisation permanente de techniques de progression nécessaires pour cheminer sur glacier, zones rocheuses escarpées canyon

- l'encadrement d'un groupe en dehors du cadre associatif par un animateur, qui ne bénéficie dès lors plus des garanties liées à sa licence.

A votre demande, vous pouvez souscrire à une autre licence ainsi qu'aux options suivantes :

garantie hors France métropolitaine, pour les longs séjours à l'étranger (inférieur à 3 mois) qui comportent plus de risque ou dans un pays où le recours à un hélicoptère ou à d'autres secours requiert de verser tout de suite de fortes sommes d'argent et où les frais médicaux sont très onéreux.

Ⓢ Option 1 : décès ou invalidité permanente

Ⓢ Option 2 : indemnités journalières

Ⓢ Option 3 : garantie « aide ménagère »

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

: Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives à l'assurance attachée à ma licence.

Suite...

CERTIFICAT MÉDICAL :

: Je suis un nouvel adhérent et je prends ma licence « aux Godillots de Nouaillé », je dois OBLIGATOIREMENT fournir un certificat médical de non contre-indication à la randonnée de moins de 6 mois.

: Je ré-adhère et prends ma licence « aux Godillots de Nouaillé », j'atteste avoir répondu au QUESTIONNAIRE DE SANTÉ.

Le -----/-----/-----

Signature :